

Zeitschrift:	Der Schweizer Sammler : Organ der Schweizerischen Bibliophilen-Gesellschaft und der Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare = Le Collectionneur suisse : organe de la Société Suisse des Bibliophiles et de l'Association des Bibliothécaires Suisses
Herausgeber:	Schweizerische Bibliophilen-Gesellschaft; Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare
Band:	14 (1940)
Heft:	4: Vereinigung schweizerischer Bibliothekare Association des bibliothécaires suisses
Artikel:	Les bibliothèques enfantines en Suisse romande
Autor:	Schazmann, Paul-Emile
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-387427

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

man mit dem modernsten Rüstzeug all den geistesgeschichtlichen Fragen jener Epoche, damit auch dem mediaevalen Scriptorium, nachgehen wird.

A. Bruckner.

Les bibliothèques enfantines en Suisse romande

«Les hommes dont la jeunesse a été nourrie de beaux contes ne sauraient voir la vie avec les mêmes yeux dont ils regardent ceux qui l'ont toujours connue comme elle est. Ceux-là ne croiront jamais que les animaux sont des machines ou des souffre-douleur... Toute chèvre sera pour eux la chèvre de M. Seguin...» *Paul Hazard.*

Le bon Nodier, prévoyant le jour où l'on brûlerait tous les livres, ceux de la Bibliothèque de l'Arsenal et les autres, déclarait: «Je ne demanderai grâce que pour *Le Chat botté*, *Le Chaperon Rouge*, *Peau d'Ane* et *Les Mille et une Nuits*.»

Les grands romanciers transportent leurs lecteurs dans des sphères imaginaires. Le petit monde des enfants, plus que le nôtre, a besoin d'être parfois entraîné hors de la réalité offerte par les aînés.

Pédagogues et profanes se sont demandé, à maintes reprises, dans quelle voie il convenait de diriger les jeunes esprits échappés un moment à la sévérité de la grammaire ou de l'arithmétique scolaire. Les fables de La Fontaine, longtemps considérées comme la meilleure nourriture spirituelle de l'imagination enfantine, étaient soudain devenues dangereuses pour les thuriféraires de J. J. Rousseau. Le citoyen de Genève n'avait-il pas condamné l'immoralité du fabuliste et la difficulté de son style.

Le danger ne nous semble pas si grand. Il faut, bien entendu, écarter très soigneusement de la littérature enfantine les œuvres malsaines, celles qui, loin de créer pour l'enfant un univers féérique, le rabaisseront vers les exemples nuisibles, immoraux, criminels de la littérature malpropre ou basée sur la haine politique et sociale. Mais ensuite, fiez-vous, dans une certaine mesure, au goût des jeunes. Si un livre, sans leur être destiné, leur convient mieux

qu'aux adultes, ils le réclameront et y trouveront leur part; écartant les dissertations oiseuses, tout au moins pour eux, ils rendront célèbre l'œuvre que leurs parents ont dédaignée.

En voulez-vous des exemples ? Relisez les *Voyages de Gulliver*. C'est une critique amère de la société, une réponse cinglante aux philosophes des lumières et à leur théorie de la bonté originale. Les enfants se sont emparés du roman destiné à l'oubli, ils ne se sont pas embarrassés de son pessimisme et y ont vu, au contraire, la possibilité, bien faite pour leur plaisir, de modifier la taille des hommes, de se trouver grands parmi un peuple de nains ou petits au milieu des géants.

La vie et les aventures étranges et surprenantes de *Robinson Crusoé* n'étaient pas non plus, dans leur forme originale, à la portée des enfants. Mais quel aliment pour leur imagination ! Aussi un auteur suisse, Jean-David Wyss, fut-il bien inspiré d'en établir un texte entièrement nouveau et plus accessible à leur âge. Les dissertations philosophiques, il est vrai, n'y manquent pas et sont traitées avec une largeur d'esprit rare à l'époque de sa rédaction. Les répliques de l'enfant à son père, qui voit la main de la Providence dans le sauvetage, tandis que le fils croit davantage aux résultats des efforts humains, surprennent. Ces passages, toutefois, n'ont pas retenu l'attention des générations de petits enthousiastes qui ont lu et relu le *Robinson suisse*.

Laissons donc, sans trop d'appréhensions, les enfants choisir leurs auteurs et s'envoler un moment avec eux sur les ailes du rêve. Ne craignons pas non plus qu'ils se prennent trop au jeu et confondent ensuite les créations imaginaires avec la réalité. Les chaises assemblées, dont ils font un train qui les entraîne au pays de Jules Verne, serviront l'instant d'après, ils le savent, à s'immobiliser devant un problème. Mais il leur a plu d'en faire pendant quelques minutes autre chose, comme il leur plaira de voir plus tard dans nos lacs et nos montagnes non pas seulement des amas de pierres et des mètres cubes d'eau.

Les livres écrits spécialement pour les enfants et les ouvrages qui leur sont remis avec profit ne manquent plus. Le nombre des

parents pouvant les leur offrir est encore très restreint, malgré les efforts des éditeurs pour joindre la qualité à la modicité des prix.

Le privilège des bonnes lectures enfantines sera-t-il laissé au hasard ? Schliemann avait lu dans son âge tendre un passage d'Homère et s'était promis de retrouver les trésors de la Grèce antique. Il travailla pendant des années pour subvenir aux frais de son expédition et réussit là où toute la science des archéologues avait échoué. Faudra-t-il que nombre d'enfants végètent dans une existence privée d'idéal parce que personne ne leur offre le livre susceptible d'éveiller leur imagination créatrice ? Les fondateurs des bibliothèques enfantines ne l'ont pas admis.

S'inspirant de l'exemple des pays anglo-saxons et des bibliothèques créées pour les enfants en Belgique puis en France, avec l'aide des Américains d'une part, en Allemagne par des associations contre la littérature immorale d'autre part, l'initiative privée et les autorités municipales ont doté quelques villes de la Suisse romande de bibliothèques enfantines publiques.

Les bibliothèques d'enfants, indépendantes des écoles, existent aux Etats-Unis d'Amérique depuis 1885. L'«Heure joyeuse» leur répondit en Belgique en 1920 et à Paris en 1924. En Suisse, les bibliothèques scolaires furent pendant longtemps les seuls magasins de livres à la portée des enfants. Elles gardent toute leur valeur et présentent l'avantage incontestable d'être sans cesse sous la surveillance directe du personnel enseignant. Mais leur formule n'est peut-être plus assez attrayante pour beaucoup d'élèves et les crédits destinés aux acquisitions demeurent trop restreints. A Fribourg, cependant, la bibliothèque scolaire a prêté 3105 volumes en 1938. En 1939, son activité fut interrompue, les locaux abritant les livres ayant dû être cédés à la troupe. Le nombre des livres était de 4387 en français et 1167 en allemand. D'après les informations que Mlle Sormani, secrétaire scolaire, a bien voulu nous donner, les élèves témoignent de l'enthousiasme pour les lectures saines et instructives. Les livres les plus goûtés

des enfants sont ceux de la jungle, les récits d'exploration, conquêtes des pôles, traversée des océans et des déserts.

A Genève, une ancienne assistante de la Bibliothèque nationale suisse à Berne, Mlle Anne-Marie Lacroix, prenait en 1937 la direction d'une bibliothèque enfantine payante, sur l'initiative et pour le compte d'un libraire, M. Paul A. Robert. Dès sa deuxième année d'existence, cette petite cité des livres d'enfants, nommée « la joie de lire », comptait environ deux cents abonnés et prêtait 4663 livres. Une intéressante statistique révèle que le 9 % des ouvrages demandés étaient « documentaires », c'est-à-dire concernaient l'histoire, les voyages, les sports, le scoutisme et les sciences appliquées. Les autres volumes prêtés se répartissent en récits d'aventures et histoires d'enfants (69 %), contes et légendes (10½ %), récits mythologiques et épiques (6½ %).

La première bibliothèque enfantine « populaire » ou mieux « pour tous » fut ouverte à Genève en mai 1933. C'est la « Section des jeunes » de la « Bibliothèque moderne ». Elle est accessible aux enfants de 12 à 16 ans, une fois par semaine, le jeudi matin. La salle de lecture se confond avec celle des adultes, mais, ce jour-là, un millier de volumes spécialement choisis pour les enfants y est transporté et mis à la disposition des jeunes lecteurs. Ils ont accès directement aux collections et sont admis à choisir, à lire ou regarder les livres et albums sur place et à emporter des volumes à la maison.

Dans un article publié dans cette même revue il y a 3 ans et demi¹⁾, soit près de 4 ans après la création de la Section des jeunes, Mlle Hélène Rivier, Directrice de la Bibliothèque Moderne de Genève, pouvait faire connaître les résultats réjouissants de cette branche de son activité. Le système de prêt est semblable à celui des adultes. Le nombre des enfants inscrits et des volumes prêtés augmente chaque année. Ces progrès ont encore continué dans les années suivantes, comme le révèlent les *Extraits du*

¹⁾ *La Bibliothèque Moderne de Genève, ses fonctions, son public*, par Mlle Hélène Rivier, dans *Association des bibliothécaires suisses, Nouvelles*, 27 janvier 1937.

compte rendu de l'administration municipale de la Ville de Genève pendant les années 1935 à 1939, documents en partie inédits que Mlle Rivier a bien voulu nous adresser. À la fin de 1939, 1504 enfants étaient inscrits pour le prêt des livres à domicile. Le nombre des prêts avait été de 12 204 volumes en 51 jeudis. Une petite subvention de l'Etat et un crédit ouvert par l'administration municipale permettent d'acquérir les livres, de les relier et de les distribuer.

A Lausanne, l'ouverture toute récente de la Bibliothèque enfantine marque une étape décisive dans l'histoire des bibliothèques publiques pour enfants. Il s'agit, pour la première fois en Suisse, d'une bibliothèque publique non scolaire pour enfants, dont le local leur est entièrement réservé.

« ... Il y a un pays où filles et garçons se rendent fièrement à leur bibliothèque comme les grandes personnes à leur club ... » écrivait en 1927 Paul Hazard, Professeur au Collège de France et depuis lors Membre de l'Académie française; « ... le pays qui a un tel respect des droits de l'enfant, un tel souci de sa personnalité, c'est la jeune Amérique ... »

Plusieurs pays répondent aujourd'hui à cet appel, et le nôtre est du nombre, grâce à la bibliothèque enfantine inaugurée le 20 janvier 1940 à la Chaussée de Mon-Repos, près du Palais du Tribunal fédéral, à Lausanne.

Là le parc de Villamont conserve la noble demeure où Bonaparte fut l'hôte de R.-E. de Haller; le général Berthier y séjournait, une Reine de Suède y acheva sa vie déçue, les fils du duc de Brunswick y terminèrent leurs études¹⁾). Le cadre est évocateur. Deux pièces de cette spacieuse villa ont été généreusement mises à la disposition de la bibliothèque enfantine par la commune de Lausanne. Elles sont ouvertes aux enfants les mercredis et samedis après-midi.

Dans l'une des salles de la nouvelle bibliothèque, les livres sont classés d'une manière très simple, comme il convient, selon

¹⁾ Cf. *Lausanne*, par MM. M. Reymond, Fr. Dubois, Faes. Préface de M. Charles Gilliard.

des rubriques compréhensibles dès le plus jeune âge: Histoires de bêtes; vies de héros; contes de fées, etc. Des livres en allemand et quelques-uns en italien sont destinés aux jeunes Confédérés et aux Romands qui désirent apprendre les langues.

La bibliothèque enfantine de Lausanne accueille les lecteurs de tous les milieux, âgés de 7 à 16 ans. Pendant les 3 mois qui ont suivi sa fondation, 131 lecteurs ont été inscrits pour le prêt à domicile et ont emporté 613 livres. Le nombre des enfants venus seulement pour consulter les livres est beaucoup plus élevé. Il en vient une cinquantaine chaque après-midi d'ouverture. Notons une idée originale : pour être autorisé à emporter un livre, chaque emprunteur doit être venu à la bibliothèque au moins trois fois, et avoir ainsi manifesté son réel intérêt pour la lecture.

En juillet de cette année, soit après 6 mois d'activité, Mlle Elisabeth Clerc, Secrétaire du comité directeur et bibliothécaire en chef de la bibliothèque enfantine, nous écrivait que le nombre des emprunteurs avait passé de 131 à 240; le prêt portait sur 1500 volumes. Le total des livres conservés s'était accru de 350, mais nous paraît encore peu élevé, avec 800 ouvrages.

Nous ne pouvons exposer, dans ce bref travail réservé aux livres d'enfants, les autres activités de la Bibliothèque enfantine. Mentionnons toutefois une « heure du conte », pendant laquelle les petits écoutent au lieu de lire; puis des travaux manuels, dessins, expositions d'albums exécutés par les enfants.

Mlle E. Clerc, qui fut pendant 6 ans la bibliothécaire très compétente de la Centrale d'éducation ouvrière à Renens, est entourée par un comité de personnalités distinguées. Nous y relevons les noms de M. Roubakine et du Dr. Ferrière. Puisse cette institution, par le choix des livres et par l'action personnelle de sa bibliothécaire, être « ... un reflet des meilleures qualités du sol natal ... », comme le prévoit son prospectus.

L'amour du pays d'origine, qui animait jusque dans les îles les plus lointaines les héros du *Robinson suisse*, n'exclut pas la compréhension des autres nations. Les livres d'enfants doivent ré-

pugner aux oppositions et aux haines. Les classiques de l'enfance, Perrault et les frères Grimm, Andersen et Mme de Ségur, aussi bien que Johanna Spyri, ont partout droit de cité. Qu'on en juge par les nombreuses éditions suisses de leurs contes et récits. Les uns et les autres sont placés dorénavant sous les yeux attentifs des générations de l'avenir, grâce à nos premières bibliothèques enfantines.

Paul-Emile Schazmann.

Dr. Emil Wettstein

1877—1940

Die Eidgenössische Technische Hochschule erlitt am 17. Juli dieses Jahres einen schmerzlichen Verlust. An den Folgen eines Herzleidens verschied 62½jährig ihr Oberbibliothekar, Dr. Emil Wettstein. Uermüdlicher Arbeitswille und hohes Pflichtbewusstsein hatten ihn seine Frühlingsgrippe zu wenig beachten lassen, die sich in der Folge stärker erwies als seine noch rüstige Kraft. Schlicht und einfach, wie es seiner Art am besten entsprach, wurde er am 20. Juli auf dem Friedhof Kilchberg zur letzten Ruhe gebettet. Nur ein kleiner Kreis weiss um die Hingabe, mit welcher der Verstorbene während nahezu vier Jahrzehnten dem Staate sein Bestes gab, denn wie er im öffentlichen Leben kaum hervortrat, liebte er auch nicht, dass man um sein Lebenswerk an der Eidgenössischen Technischen Hochschule viel Aufhebens mache.

Dr. Emil Wettstein wurde im Jahre 1877 in Dillenburg (Hessen-Nassau) als Sohn eines zürcherischen Methodistenpfarrers geboren. Da er die Absicht hatte, Lehrer zu werden, trat er 1894 in das Seminar Unterstrass ein. Nachdem er mit dem Lehrerpatent diese Anstalt verlassen hatte, studierte er an den Universitäten Wien und Zürich und erwarb sich in seiner Vaterstadt den philosophischen Doktortitel. Nach einigen kurzen Vikariaten als Mittelschullehrer wurde er im Jahre 1903 an die damals noch bescheidene Bibliothek der Eidgenössischen Technischen Hochschule berufen, deren rascher Aufstieg und heutige Blüte sein Lebenswerk bleibt.

Am 7. Februar 1854, dem Gründungstage des Eidgenössischen Polytechnikums, wurde auch die Schaffung einer Bibliothek beschlossen, die sich vorerst auf die mathematischen und technischen Wissenschaften beschränkte, und der im Nebenamte Professor Wolf seit ihrer Gründung bis Ende 1893 vorstand. Sein Nachfolger war Professor Rudio, der aber die inzwischen stark angewachsenen Verwaltungsarbeiten